Réf. Farde e-Assemblées : 2500947

N° OJ : 115

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : Subside 2022 à l'asbl "Conseil de la Musique de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles".- Montant : 14.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal approuvant le budget pour l'exercice budgétaire de 2022;

Vu les crédits inscrits à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2022;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : Octroyer un subside pour un montant de 14.500,00 EUR à l'article 85109/33202 du budget ordinaire 2022 à l'ASBL Conseil de la Musique de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles, pour l'organisation de du programme de mentorat "Les Lianes".

Annexes :